ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
CERCLE D'IMILCHIL
COMMUNE BOUAZMOU

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE 34/2026

Le président de la commune BOUAZMOU procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret N°2-22-431 (08 MARS 2023) relatif aux marchés publics.

OBJET: Achat de carburant et de lubrifiant au profit de la Commune de Bouazmou Province de Midelt.

I. CONSISTANCE DE LA PRESTATION

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES ET SPECIFICATIONS	Unité de mesure	QUANTITE
1	Gasoil	Gasoil 50 PPM, livré quotidiennement en fonction des besoins de la commune et des quantités commandées.	Litre	6000
2	Huile moteur	Huile moteur de type 10W-40 (Total Energies Quartz 7000 10W-40) ou équivalent, conditionnée en bidons de 5 litres.	Litre	100

II. CONDITIONS D'EXÉCUTION

- LIEU D'EXECUTION: COMMUNE BOUAZMOU
- DELAI D'EXECUTION : 3 MOIS
- DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES DEVIS DES CONCURRENTS : **12/11/2026 à 14H00MN**
- Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse https://www.marchespublics.gov.ma

III. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Compte tenu de l'absence de moyens de stockage de carburant au niveau de la commune, l'approvisionnement en gasoil sera effectué au fur et à mesure des besoins, sur la base des quantités commandées par la commune.
Le fournisseur devra assurer la disponibilité du carburant nécessaire et respecter les modalités de livraison convenues avec le maître d'ouvrage.

BOUAZMOU, LE : **09/11/2026**
président de la commune

Royaume du Maroc Commune Bouazmou Province de Midelt

Le Président :

ZAZA DAOUD